

Monsieur Alain Rosaz
Président de la FICIME,
Monsieur Arnaud Leschemelle
Président de l'APASE,
FICIME
45 rue de Naples
75008 Paris

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie et des
Finances Ministère de l'Économie
et des Finances
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Objet : demande d'intégration des entreprises de fabrication et distribution de matériel audiovisuel, scénique et événementiel au plan de soutien « Tourisme, Culture, Événementiel, Sport »

Paris, le 4 septembre 2020

Monsieur le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,

La FICIME - Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Électronique- regroupe 420 entreprises adhérentes réalisant en France un Chiffre d'affaires de 45 milliards d'euros avec 420 000 emplois directs, indirects et induits. La FICIME fédère 13 organisations professionnelles dont l'APASE, qui bénéficie d'une très bonne représentativité du secteur des fabricants et distributeurs de matériel audiovisuel, scénique et événementiel. Nous souhaitons appeler votre attention sur la situation particulièrement critique de ce secteur.

En effet, la crise Covid-19 a fortement touché l'économie française et plusieurs secteurs d'activité sont particulièrement et durablement affectés du fait de leurs spécificités (regroupement de personnes, dépendance aux transports et au tourisme, ...).

Le gouvernement a tenu compte de ces spécificités en promulguant l'ordonnance « Tourisme » précisée par le décret n° 2020-810 du 29 juin 2020 portant modulation temporaire du taux horaire de l'allocation d'activité partielle pour une série d'activités : tourisme, hôtellerie, restauration, événementiel, Culture, sport et transport aérien.

Les activités éligibles au plan de soutien, sans condition de perte de chiffre d'affaires lors du confinement, ont également progressivement été élargies en juillet et août à une série d'acteurs réalisant une partie de leur chiffre d'affaires avec ces secteurs : autocaristes, autres métiers d'art, traducteurs-interprètes, labels phonographiques, ...

Cependant, les fabricants et distributeurs de matériel pour l'Audiovisuel, le Spectacle et l'Événementiel (enceintes, amplificateurs, éclairage, illuminations, instruments de musique, télédiffusion et radiodiffusion) regroupés au sein de l'Alliance des Professionnels de l'Audiovisuel, du Spectacle et de l'Événementiel (APASE) ne sont pour l'heure pas éligibles au « Plan tourisme/ Culture /Événementiel/Sport » alors que leur chiffre d'affaires dépend à 90%¹ de ces secteurs.

Cette dépendance se traduit dans le contexte de la crise Covid-19, par une baisse forte et durable de l'activité d'un secteur estimé à 1,2 milliard de chiffre d'affaires annuel et 2500 emplois qualifiés directs (à 99% en CDI) : baisse moyenne de chiffre d'affaires estimée à

¹ Part moyenne du chiffre d'affaires 2019 des adhérents de l'APASE réalisée au sein des secteurs Tourisme, Événementiel et Spectacle (sondage APASE réalisé fin août 2020 auprès de ses membres)

40% en 2020, à 46% pour le volume des commandes en cours en 2020 avec des projections situées entre -50 et -60% pour 2021.

Nous n'anticipons pas de retour à la « normale » avant mi-2022² compte tenu du décalage des investissements prévus par nos clients, directs et indirects, eux-mêmes fragilisés, et des incertitudes sur le calendrier et la nature de la reprise des concerts, spectacles et manifestations.

Pourtant, bien que peu visibles car situées en amont de la chaîne de valeur, les activités de nos adhérents sont essentielles au bon fonctionnement des événements et spectacles en France : fourniture de matériel directement aux exploitants salles de spectacles et entreprises ou indirectement via des loueurs et prestataires techniques. Nos entreprises participent de ce fait, au rayonnement touristique et culturel de la France et sont au cœur de la préservation de l'écosystème. Elles contribuent aussi fortement, via leurs emplois directs qualifiés et à des recettes fiscales estimées à 310 M€ au cours des trois dernières années³, à la vitalité économique de notre pays.

Par ailleurs, les membres de l'APASE illustrent également le savoir-faire et l'innovation dans notre pays à travers des fabricants français emblématiques de premier plan (L-Acoustics – Leader mondial de l'audio professionnel, Algam – Pianos Pleyel, Guitares Lâg) ou des TPE/PME dynamiques et innovantes de la fabrication-distribution (Audiopole, Audio-Technica, Robe Lighting, ...).

Pour ces raisons, et compte tenu de leurs particularités, nous vous appelons, Monsieur le ministre, à investir dans les entreprises de ce secteur et à intégrer les activités de fabrication et distribution de matériel audiovisuel pour le spectacle et l'événementiel au Plan « Tourisme, Culture, Sport, Evènementiel », sans condition de perte de chiffre d'affaires, et avec effet rétroactif.

Nous espérons, Monsieur le ministre, que vous recevrez favorablement notre demande dont l'effet sur les comptes publics sera limité, mais permettra en revanche à des entreprises saines et fortement exportatrices d'assurer leur pérennité à court terme, de maintenir la majorité de leurs emplois, et de contribuer par la suite au redressement des comptes publics de l'Etat.

La FICIME et l'APASE se tiennent à votre disposition ainsi qu'à celle de votre cabinet pour vous exposer ces éléments à la date qui aura votre préférence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, l'expression de notre très haute considération.

Alain Rosaz
Président de la FICIME
P/O Laurence Fauque,
Déléguée Générale



Arnaud Leschemelle
Président de l'APASE



Cc : Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF

² Chiffres APASE à fin août 2020

³ Impôts (IS, CVAE, CFE et C3S) payés par les entreprises du secteur au cours des 3 dernières années (2017-19)